

Les enjeux paysagers des 13 territoires du Département de l'Isère

- Les paysages de l'Isère, plus que partout ailleurs, se distinguent par leur diversité. En effet avec une altitude variant de 200 m dans la vallée du Rhône à 3000 m sur les sommets alpins, une géologie diversifiée avec des massifs pré-alpins calcaires ou d'autres cristallins, les paysages de l'Isère sont extrêmement variés. Face à des modes de développement urbain, économiques ou agricoles observant les mêmes logiques, un enjeu réside dans la préservation de cette diversité. Il est de taille puisqu'il appelle des réponses spécifiques et presque individualisées.
- Nombre des territoires sont soumis au développement urbain (habitat et économie), quelles formes nouvelles encourager, urbaines et architecturales, en adéquation avec les ambiances paysagères environnantes ?
- Issus des massifs alpins et pré-alpins les torrents drainent une grande partie du département. Ils alimentent ensuite Isère et Rhône. Présentant des régimes capricieux, ils sont considérés à juste titre comme facteurs de risques et sont relégués aux limites des villages, canalisés ou busés. Leur potentiel d'attractivité paysager est sous-estimé. Ils présentent néanmoins un potentiel de valorisation énorme en terme de cadre de vie et support touristique.

Haut-Rhône Dauphinois

Caractérisé par le Rhône et le massif calcaire de l'Isle Crémieu, dernier maillon de la chaîne du Jura, le territoire présente des éléments emblématiques du paysage de l'Isère. La vallée du Rhône qui contourne le massif calcaire, se présente majestueuse, en amont par la plaine des Avenières couverte de peupleraies et en aval par la plaine de l'est Lyonnais. Le plateau de Crémieu, d'une grande valeur paysagère, conjugue patrimoine culturel (Crémieu, les maisons fortes) et naturel : gorges de la Fusa, d'Amby, eaux souterraines du réseau karstique...). A l'Ouest, la plaine du Rhône est fortement soumise aux influences de l'agglomération. Centrale nucléaire, carrières, zones Industrielles, lignes à haute tension, aéroport dans un environnement d'agriculture intensive contrastent fortement avec le plateau. A l'Est, le territoire s'urbanise souvent le long des axes routiers (RD 1075). Ils sont jalonnés par une urbanisation en doigt de gant qui banalise et sectionne le territoire.

Enjeux :

Comment concilier la qualité du plateau avec la banalisation de son pourtour ?

- Définir une armature verte en contrepoids à étalement urbain. Elle définirait les grands tènements agricoles, forestiers et humides à préserver, ainsi que leurs connexions.
- Accompagner les élus dans les documents d'urbanisme pour proposer de nouvelles formes urbaines économes d'espace et structurant les villages actuels.

- Accompagner sans « mettre sous cloche » l'urbanisation prévisible du plateau pour limiter l'étalement et préserver ses qualités urbaines actuelles.
- Accompagner le projet touristique véloroute sur le Rhône d'une réflexion sur la mise en valeur paysagère du territoire de la vallée et plus largement des territoires traversés et limitrophes.
- Accompagner d'une réflexion paysagère les sites en reconversion. Considérer l'impact paysager des grands aménagements de la plaine.

Porte des Alpes

Faiblement marqué par le relief, ce territoire est structuré par ses infrastructures : l'axe médian constitué par la RD 1006 et l'A43 irrigue la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau et Bourgoin-Jallieu et un chapelet de villages aujourd'hui quasi continu. Au nord et au sud l'espace agricole domine. Il présente des spécificités : collines de St Chef dites Molard au nord ; bocages et plateaux imperméables parsemés d'étangs au sud, plaine et canaux autour de l'Isle d'Abeau à l'ouest. Le mitage de ces espaces ouverts s'accroît à mesure qu'on s'approche de l'agglomération Lyonnaise.

Enjeux :

Comment accompagner ce territoire d'accueil face à la locomotive économique eu urbaine lyonnaise ?

- Structurer l'espace par une armature verte préservant les grands tenements agricoles, forestiers et humides ainsi que leurs connexions et les espaces « naturels » mal desservis par les infrastructures. Sur les secteurs fortement urbanisés mettre l'accent sur les espaces « naturels » de coupures (rivières, linéaires boisés....)
- Accompagner le développement des espaces agricoles au profit d'un espace à multiples fréquentations et usages (préservation des chemins, des points de vue, mise en valeur de l'eau (étangs, canaux : accès, biodiversité) pour en faire un véritable écrin soutenu par les urbains
- Développer un modèle péri-urbain non consommateur d'espace et respectant l'identité des villages existants. Sur les espaces fortement urbanisés, inciter au développement d'espaces publics verts en accompagnement du bâti.
- Accompagner les projets d'infrastructures d'une réflexion paysagère permettant leur intégration.

Vals du Dauphiné

Le territoire est structuré par les vallons de Hien, Bourbre, Paladru et à son extrémité Est Ainan, creusés par l'ancien glacier du Rhône. Tous les 4 parallèles, ils présentent un paysage rural harmonieux où les villages peu développés composent des silhouettes groupées. Les co-visibilités d'une colline à l'autre sont importantes et tout aménagement en sommet revêt un impact visuel. La forêt tend à gagner sur les espaces agricoles. Au nord les vals disparaissent au profit du plateau de Dolomieu et Pont-de Beauvoisin. Traversée par 3 anciennes nationales et l'A 43, le secteur se

développe au profit de centres commerciaux et industriels sans réelle structure géographique pour le guider.

Enjeux :

Comment préserver le charme tranquille des vals ?

- Accompagner l'économie agricole pour préserver les qualités actuelles des vals : maintenir les espaces ouverts, notamment depuis les routes, les villages et les principaux éléments du patrimoine (château de Virieu, marais du Val d'Ainan)
- Rester vigilant quand à l'urbanisation des coteaux au fort impact paysager. Entamer une réflexion autour de la sauvegarde du patrimoine architectural (réhabilitation dans la demande d'habitat, sauvegarde de savoir-faire...)

Comment structurer le plateau de Dolomieu ?

- Enrayer la dynamique urbaine banalisante le long des infrastructures principales, en périphérie des villages. Accompagner d'une réflexion paysagère la réhabilitation et les aménagements des secteurs en sortie d'autoroute.

Isère Rhodanienne

L'Isère rhodanienne est marquée au Nord-ouest par l'amphithéâtre naturel de Vienne qui s'ouvre sur le non moins impressionnant couloir Rhôdanien. Si Vienne, associé à la Gère a conservé son patrimoine, la vallée du Rhône a perdu de sa majesté lacérée par les infrastructures et les zones d'activités. Sillonné par les infrastructures à proximité de l'agglomération Lyonnaise, ce territoire subit une urbanisation diffuse et peu structurée. A l'Est, les rivières affluents du Rhône (Véga, Gère, Sanne, Dolon...) empruntent des vallées glaciaires à fond plat très discrètes dans le paysage. Ce dernier fait l'objet d'une agriculture intensive excluant tout autre usage. Les coteaux orientés au Sud sont massivement urbanisés noyant la structure des villages d'origine. Le plateau de Louze au Sud est parsemé de vergers.

Enjeux :

1/ Comment structurer le territoire à l'Ouest ?

- Doter le territoire d'une armature verte en contrepoids à l'urbanisation diffuse liée à la multitude d'infrastructures. Mettre en valeur et en relation les éléments paysagers significatifs de cette trame, et composer avec les sites à haute valeur patrimoniale. La trame pourrait se structurer des rivières et leur réappropriation : accessibilité aux berges, requalification des bords de rivières en milieu urbain et mise en valeur du petit patrimoine lié à l'eau (patrimoine industriel de vallée de la Gère en priorité).
- Initier une réflexion autour de la valorisation des berges du Rhône, en prenant comme base la qualité des parcours depuis les différentes infrastructures.

2/ Quelle identité villageoise dans la plaine de Chonas et le plateau de Louze?

Initier la restructuration des villages des coteaux par des trames végétales, des densités urbaines contrastées, des espaces publics. Ménager des coupures à l'urbanisation connectant les villages aux espaces ouverts des plaines. Préserver les

espaces agricoles de plaine et de plateau de toute urbanisation diffuse et construction. Développer la diversité des usages, maîtrisés, sur ces espaces (loisirs, liaison villages/plaines biodiversité).

3/ Protéger et mettre en scène l'ensemble des vergers du plateau de Louze depuis les routes dans les limites d'une gestion respectueuse de l'environnement.

Bièvre-Valloire

Le passage des glaciers a modelé ce territoire en vastes plaines agricoles s'articulant entre elles par des collines pâturées ou boisées. Les premiers plans ouverts des plaines s'effacent au profit des horizons lointains constitués par les Alpes. Tels des villages côtiers, les villages, peu denses, s'égrènent en promontoire sur les piémonts au-dessus des plaines.

Les plaines autrefois bocagères et parcourues de nombreux chemins se sont simplifiées au profit d'un usage agricole unique. Face à une pression foncière forte, les espaces ouverts des plaines deviennent « des vides » grignotés par l'urbanisation le long de l'axe de Bièvre et de l'échangeur de l'A 48, autour de l'aéroport et en entrée de ville ; par les carrières ; par les projets d'éoliennes au nord et à l'ouest. Le pavillon, principale forme de développement, apporte ses propres modèles urbains et noie l'identité des villages, historiquement étalés et disséminés sous forme de hameaux. Parfois linéaire le long des axes qui sertissent les plaines, ce développement tend à couper toute liaison entre les coteaux et la plaine, les vues depuis les villages.

Enjeux :

1/ Comment tenir le vide ?

Définir une armature « verte » des espaces agricoles, boisés ou humides qui doivent être définitivement protégés de toute pression urbaine, dans les plaines mais aussi sur les piémonts, entre les villages. Tenir compte de l'impact visuel de tout projet de développement. Améliorer ou maintenir la qualité environnementale de la plaine.

2/ Quelle identité villageoise ?

Trouver des modèles d'urbanisation économes en espace qui valorisent les ambiances paysagères et les ressources de la Bièvre : renforcement des villages ou hameaux existants dominant la plaine, vues lointaines, proximité et accessibilité des espaces naturels des coteaux, patrimoine bâti rural et industriel.

Voironnais Chartreuse

Ce territoire est composé de 3 unités distinctes :

- Le massif de la Chartreuse se distingue nettement par ses falaises calcaires. Il ressemble en de nombreux points au Vercors, son frère géologique. Si ses entrées sont moins spectaculaires, on y accède par de longs défilés boisés qui soulignent son isolement. Son relief est aussi emblématique d'un paysage karstique. Il en résulte un paysage de contrastes composés de rivières encaissés, de hauts plateaux, de cirques

naturels et de plateaux ouverts agricoles où se dressent les villages tournés vers le tourisme de proximité. Son patrimoine est riche : couvent des chartreux, cirque de St Même, Mont Granier..., son paysage harmonieux. Mais le manque de neige de ces dernières années a occasionné la fermeture de 2 stations de ski de moyenne altitude et obligent les communes à adopter un nouveau positionnement

Enjeux :

En quoi la qualité exceptionnelle des paysages peut-elle devenir une nouvelle ressource pour le massif ? Quelle reconversion du tourisme d'hiver ?

Aux côtés du PNR, maîtriser la péri-urbanisation aujourd'hui en concurrence avec le tourisme notamment aux portes de la Chartreuse (nord et sud). Soutenir une agriculture de montagne qui entretient les paysages et peut entrer en concurrence avec une nouvelle urbanisation. Favoriser le tourisme itinérant se basant sur la qualité des paysages (ski de fond, randonnée).

- L'amphithéâtre de Moirans a été creusé par le glacier de l'Isère. L'Isère qui y divaguait s'est calée aujourd'hui au Sud. Ce territoire jusqu'ici vaste plaine agricole est convoitée par l'installation d'infrastructures et de zones d'activités qui découpent progressivement la plaine et ferment les perspectives sur les montagnes.

Enjeux : décliner en urgence les espaces naturels ou agricoles à préserver, donner une « valeur d'usages » autre qu'agricole (écologique, paysagère, de loisirs). Préserver les vues sur les montagnes depuis les grandes infrastructures. Donner une qualité aux espaces d'activités.

- Le Val d'Ainan constitue une transition entre la Chartreuse et l'avant-pays Dauphinois. Le relief chahuté est constitué d'une alternance de collines ou de plateaux où alternent agriculture et élevage et de vallons étroits et parfois industrialisés. Le lac de Paladru reste le site emblématique du secteur.

Enjeux :

- Accompagner d'une dimension paysagère les réflexions sur la réhabilitation des friches industrielles des vallons (Vallon de la Morge, de la Fure)

- Doter le site du lac de Paladru d'un plan de gestion paysager permettant : la sauvegarde d'un patrimoine naturel et culturel, la multiplication d'espaces publics autour du lac garantissant son accès, le soutien de l'offre touristique du musée (ex. étangs et grange dîmière du Pin), la valorisation de l'itinéraire de la route du lac, maîtriser l'urbanisation en co-visibilité avec ce dernier.

- Maîtriser l'urbanisation diffuse de ce secteur de campagne à proximité de 2 agglomérations.

Sud Grésivaudan

Ce territoire présente une grande qualité paysagère reposant sur les signes de l'adaptation de l'homme à un relief chahuté.

Son relief descend en plateaux, coteaux et terrasses jusqu'à l'Isère. Il s'adosse à l'Ouest aux collines toutes en rondeur des Chambarans et fait face à la forteresse du Vercors, démesurée. L'Isère, colonne vertébrale de ce territoire, s'efface au fond de la vallée et permet ainsi des vues grandioses d'une rive à l'autre, notamment depuis les axes de déplacement. Mais ces phénomènes de co-visibilité sont présents sur l'ensemble du territoire en lien direct avec le relief perturbé des collines. Les paysages y sont très diverses : Vercors, Chambarans, Vallée de l'Isère, Royans et les ambiances, rurales reposent sur une activité agricole encore bien présente (patrimoine nucicole). Les sites remarquables naturels et culturels enrichissent ce paysage, support d'une qualité de vie à préserver et éventuellement d'un tourisme doux à développer. Un fort développement urbain dans la vallée de l'Isère atténue déjà la perception de cette identité rurale.

Enjeux :

1/ Comment conserver les ambiances rurales et les spécificités paysagères du territoire dans un contexte de forte urbanisation ?

- Développer une armature verte protégeant l'agriculture de la vallée mais aussi des coteaux et préservant les liens naturels entre terrasses et entre rives, limitant une urbanisation linéaire le long des axes routiers (corridors écologiques mais aussi silhouette de villages, ouvertures sur les paysages lointains)
- Limiter le mitage des coteaux, crêtes et autres ruptures de pentes et l'étalement des villages le long des axes en favorisant la réhabilitation du bâti
- Renforcer le volet paysager des documents d'urbanisme et études préalables de projet d'aménagement pour réduire les impacts négatifs ou mettre en scène certains éléments remarquables ; trouver des formes villageoises en adéquation avec l'existant.

2/ Quels aménagements prioritaires pour concilier tourisme, paysage et cadre de vie ?

- Accompagner le projet « Isère, voix verte » pour valoriser le fil d'eau mais aussi établir des liaisons de qualité avec le territoire traversé, des liens physiques et visuels avec les plateaux.
 - Accompagner d'une dimension paysagère l'aménagement de la « route touristique de la noix » à croiser avec projets de développement urbain
 - Soutenir les projets visant à valoriser la Bourne, l'Isère et les plans d'eau, moteurs touristiques, à favoriser leur accès et éventuellement la baignade.
- Soutenir les opérations de sauvegarde du patrimoine rural (séchoirs à noix, fontaines...)

Grésivaudan

Ce paysage monumental exceptionnel est constitué d'une vallée glaciaire en U à fond plat faiblement marquée par l'Isère, bordée en rive gauche par le massif cristallin de Belledonne et en rive droite par le massif calcaire de Chartreuse. L'occupation du

territoire, se lit clairement au nord avec des villages implantés en léger promontoire au-dessus de la vallée inondable sur les cônes de déjection des affluents de l'Isère. La vallée est réservée à l'agriculture et aux zones humides. Sur les coteaux, les villages s'égrènent sous forme de hameaux dans les talwegs du massifs de Belledonne, sous forme de terrasses sur la Chartreuse. Mais le développement industriel et urbain, situé principalement au sud tend à brouiller cette lecture. Contraints par les crues potentielles de l'Isère et les coteaux pentus, le piémont en rive gauche est urbanisé sans discontinuité de Gières à La Pierre, en rive droite de Corenc à Bernin. Outre les problèmes de corridors écologiques cette continuité brouille la lecture de la structure originelle des villages, de leur silhouette, de leur existence (puisqu'on ne perçoit plus qu'on y entre et qu'on y sort) et supprime les vues sur les montagnes et la plaine. Les torrents sont souvent canalisés voire busés pour limiter leur risque de débordement appauvrissant encore la qualité paysagère des villages.

Enjeux :

Comment accompagner le développement urbain pour préserver les qualités paysagères de la plaine à l'origine de son attractivité ?

- Mettre en place une armature verte préservant la continuité de la plaine agricole, alluviale et forestière, ses connexions avec les coteaux. Enrichir la plaine par une gestion favorisant de multiples fréquentations et usages pour en faire un véritable écrin soutenu par les résidents : préservation des chemins, des points de vue, mise en valeur de la forêt alluviale, vaste projet de valorisation des plans d'eau issus des carrières.
- Développer l'accessibilité depuis les espaces publics des villages aux espaces naturels de plaine et de coteaux. L'eau vive en est un élément de composition majeur.
- Développer des systèmes d'entretien des piémonts souvent en friche et soumis à une forte pression foncière
- Développer des formes urbaines limitant l'étalement urbain et identitaires de la plaine et répondant aux besoins de campagne des nouveaux résidents, travailler à la nature des limites de l'urbanisation.

Sur les coteaux et les vallées secondaires, comment maintenir l'équilibre entre le développement villageois, l'économie agricole et forestière ?

Dans les documents de planification, avoir une attention particulière aux besoins agricoles permettant de maintenir les exploitations. Eventuelle possibilité de création de hameaux pour ne pas entrer en concurrence avec l'agriculture.

Vercors

Le Vercors se présente dans le paysage comme une forteresse s'élevant au-dessus des vallées de l'Isère, du Drac et de la Gresse. Cette perception est renforcée par l'histoire encore vivace du massif mais aussi physiquement par des accès rares et pittoresques, routes en encorbellement, défilés constituant de véritables portes paysagères. Massif préalpin calcaire, il est emblématique d'un paysage karstique où l'eau joue avec le sol. Il en résulte un paysage de contrastes composés d'étroits goulets et gorges s'ouvrant sur de larges plateaux ouverts où se regroupent les villages. Au Nord et dans une moindre mesure à l'Ouest du Vercors, ces derniers font l'objet d'une nouvelle

urbanisation et son corollaire (voiries activités économiques....). Elle est « classiquement » consommatrice d'espace, dispersée dans le territoire et présente des modèles urbains sans lien avec le massif. Dans ces secteurs, cette consommation d'espace risque d'entrer en concurrence avec l'agriculture déjà fragile.

Enjeux

Quel équilibre trouver, entre pression urbaine, fréquentation de loisirs et touristique et maintien d'une agriculture de montagne ?

Quelle forme architecturale et urbaine intégrée et sans pastiche dans un paysage identitaire ?

Comment concilier la mise en valeur des routes touristiques, véritable élément du patrimoine culturel et élément touristique et leur mise en sécurité ?

Trièves

Il offre un paysage grandiose et singulier : un vaste amphithéâtre creusé et raviné par le Drac et l'Ebron et délimité par les barrières rocheuses du Vercors, du Dévoluy. Il abrite de nombreux éléments paysagers emblématiques du département : le pic de l'Obiou, le Mont Aiguille, le Grand Veymont, le cirque de Tréminis mais aussi le Drac et le lac du Monteynard. Sa partie centrale offre un relief plus doux, vallonné, très ouvert, marqué par une agriculture de bocage et ponctué des villages groupés et perchés. C'est la confrontation entre dureté et douceur qui marque la perception de ce paysage.

Depuis l'époque romaine, les axes de passage s'adaptent à la géographie accidentée du territoire. Ainsi la voie de chemin de fer et la RD 1075, sur une côte régulière, soulignent le relief chahuté du cirque. Ils participent à ce paysage mais en constituent aussi un lieu de découverte privilégié.

Enjeux :

Comment accompagner les évolutions prévisibles par l'aménagement de l'A51 ?

Il s'agit bien entendu, en terme de paysage, de l'impact visuel de l'infrastructure mais aussi des effets de rapprochement du Trièves et de Grenoble sur l'urbanisation du territoire : comment pour le paysage renforcer l'âme des villages, en terme de greffe sociale et urbaine mais aussi de forme architecturale évitant homogénéité et pastiche.

Comment le traitement de la RD 1075 peut mettre en scène le territoire et accompagner ainsi un tourisme respectueux du territoire appelant à connaître le Trièves dans sa profondeur et non plus seulement du nord au sud.

Comment maintenir les activités agricoles qui constituent les qualités intrinsèques du paysage du Trièves (bocage/élevage) ?

Matheysine

Ce territoire offre un paysage grandiose et singulier : séparé du Trièves par le Drac à l'Ouest, il est bordé par l'Oisans à l'Est. Ce territoire est avant tout un vaste espace rural et montagnard ayant dessiné des paysages lisibles et variés (plateaux, vallées,

collines, montagnes) parfois en contraste avec une nature spontanée (ravins sur le Monteynard, pierre percée). Certains motifs sont remarquables comme les bocages autour de lacs de Laffrey, la vallée fruitière du Valbonnais. Cet équilibre reste fragile et parfois menacé : autour de la Motte d'Aveillans, les paysages se ferment au profit des forêts.

L'eau est présente sur l'ensemble du territoire sous formes variées et attractives (lacs de Laffrey, barrage du Sautet, corniche sur le lac du Monteynard, Gorges du Drac, torrent de la Bonne). Une dimension culturelle complète l'attrait paysager de ce territoire : la route Napoléon, le train de la Mure, l'ensemble urbain et la silhouette de la Mûre mais aussi l'identité minière.

Enjeux : Le paysage identitaire en soutien touristique du territoire

Comment concilier projets de développement et identité du territoire pour éviter la banalisation d'un territoire fragile ? Quelle mise en valeur du patrimoine minier ?

Comment valoriser les perceptions et comment faciliter l'accès aux éléments aquatiques (lacs, barrages, gorges, cascades...) ?

Comment enrayer la dynamique d'embroussaillage et de boisements des versants pentus qui fragilisent l'activité agricole, compromettent la lisibilité des paysages, isolent les villages et hameaux ?

Oisans

Recélant les principaux paysages emblématiques de l'Isère (pic de la Meije, des Ecrins...), et à ce titre figure de proue du tourisme, ce territoire de haute montagne est considéré comme un immense espace où la nature domine (existence du Parc National des Ecrins). Son paysage est cependant marqué par de lourds aménagements qui ont profondément modifié sa nature : barrages dans la vallée d'Olle, industrie dans la vallée de la Romanche, et bien sûr les 2 stations de ski. En dehors des sites naturels emblématiques, ce territoire abrite de nombreux « bijoux paysagers » aussi précieux et fragiles que variés (polders de l'Oisans, route pittoresque du col du Glandon, mythique RD 211, plateau d'Emparis, village de Mizoën...)

Enjeux :

Comment la prise en compte du paysage peut elle devenir un outil de valorisation incontournable au service du tourisme ?

- Rechercher systématiquement la mise en valeur du paysage dans les UTN et tout projet d'aménagement ou de réhabilitation touristique (itinéraire cyclables, aménagement de la Romanche...).
- Préserver l'agriculture de coteaux et de fond de vallée qui permet de conserver l'ouverture des espaces et la lisibilité des grands paysages. Priorité aux espaces d'accompagnement des routes et des villages
- Soutenir une charte paysagère du territoire de moyenne montagne : analyser les identités du territoire et inventorier leur patrimoine naturel, culturel de manière à développer un tourisme vert.

- Valoriser les routes de montagne comme axe privilégié de mise en valeur des paysages et notamment des cours d'eau qu'elle soulignent (RD 526, 530 mais aussi RD 1091)

Agglomération Grenobloise

A l'origine plaine de confluence de l'Isère et du Drac cernée par les massifs de Belledonne, Chartreuse et Vercors, l'agglomération grenobloise est dénommée cuvette pour ce contraste frappant entre une plaine parfaitement plane à 200 m d'altitude et la proximité de ces forteresses. L'éperon sud de la Chartreuse pénètre dans la ville avec comme tête de proue la Bastille. La plaine Grenobloise a été investie principalement après-guerre par une urbanisation galopante qui a effacé les motifs paysagers (rivières, zones humides...) sur lesquelles elle s'implantait. L'urbanisation a aujourd'hui comblé l'ensemble de la plaine et s'étend de massif à massif. Si les vues sur les montagnes marquent le paysage urbain, l'accès aux piémonts et leur mise en valeur devient impossible. Dans ce contexte, les espaces de plaine qui bordent l'agglomération sont primordiaux car ils marquent l'entrée et mettent en scène la ville au pied des montagnes, parce qu'au-delà de leur fonction agricole ils abritent aujourd'hui une fréquentation de loisirs pour les citoyens.

L'urbanisation aujourd'hui contrainte par la montagne en amont, l'Isère ou le Drac en aval tend à se développer de manière linéaire le long des piémonts, limitant les liens physiques et visuels entre massifs et plaine ou monte de plus en plus haut à l'assaut des versants.

Enjeux :

La qualité paysagère du territoire en fait sa fragilité. Quels éléments trouver pour encadrer cette urbanisation ?

Mise en place d'une armature verte en contrepoids à l'urbanisation :

- composée des dernières grandes poches de plaines agricoles (plaine de Reymure, boucle de la Taillat suivie de la vallée du Grésivaudan, cluse de Voreppe)
- se connectant avec des espaces verts urbains
- le Drac, l'Isère et leurs affluents
- des espaces non urbanisés les reliant entre eux et les reliant aux massifs

Plan de gestion et aménagement de ces espaces de manière à concilier l'ensemble des usages. Valorisation et mise en scène de ces espaces

- Réflexion sur la place de la végétation au sein des espaces les plus urbanisés dans un contexte de réchauffement climatique et d'amélioration du cadre de vie dans les villes denses

Comment améliorer la qualité paysagère des entrées de l'agglomération ?

